



Consigne de saisie des actes nécessaire pour une bonne prise en compte dans la base de données

Caractères interdits ; « » " œ & * tabulation et retour à la ligne.
si nécessaire remplacer par , - oe et

Communes et Lieux : conforme à l'INSEE => Abbéville-la-Rivière, Auvers-Saint-Georges, Boissy-le-Cutté, D'Huisson-Longueville, La Forêt-le-Roi, Saint-Sulpice-de-Favières, Soisy-sur-Ecole.

Code INSEE : conforme à l'INSEE 5 chiffres et 1 lettre minuscule pour une commune disparue ou rattachée => 91250, 91650a.

Communes et Lieux étrangers : noter la ville, canton, région etc et le pays dans le code => Bruxelles province de Bruxelles-Capitale, Pirmasens en Bavière. Pas d'abréviation. Pour Paris noter l'arrondissement => Paris 7^e.

Les paroisses : noter la paroisse après la ville séparée par une virgule ou des parenthèses => Melun, Saint-Etienne ou Melun (Saint-Etienne), Lormoys diocèse de Chartres.

Code département : conforme à l'INSEE 2 ou 5 chiffres, on peut ajouter une lettre pour la paroisse => 91, 25, 01 ou 91100. Sous Excel saisir une apostrophe avant le 0 pour écrire '01,'02 etc. Pour les pays étrangers noter BE, CH, IT, DE. Pour Paris noter 75.

Dates : sur 10 caractères séparés par des / => 12/05/1750, 00/12/1620, 00/00/1580.

Noms : aucune autre information que le(s) nom(s) et l'alias, en majuscule => MORIN, s'il manque des morceaux écrire M...RIN, MOR..., s'il y a 2 orthographes dans l'acte écrire MORIN (MORAIN), si le nom est incertain mettre un espace et un ? => MARTEAU ?. Pas de tiret s'il y a 2 noms ou un alias => JOLI COURTOIS, BLEIN dit LA FLEUR.

Noms des nobles : n'inverser pas les particules, écrivez comme dans l'acte. Seuls le « de » et le « d' » peuvent éventuellement s'écrire en minuscule. Mettre le titre dans la case profession ou en observation => de VILLENEUNE DU BOURGET, d'ARGONNE de LA BORNE, DES ESSARTS.

Prénoms : aucune autre information que le(s) prénom(s), une majuscule à chaque prénom, ne jamais séparer par un tiret, éviter les abréviations même si le curé les a utilisées, préférez la forme moderne ou indiquer les deux en cas de prénom hasardeux => Jean Louis, Mart..., Marie Catherine Jeanne, Jérôme (Hierosme), Mie (Marie) si le prénom est incertain mettre un espace et un ? => Philippe ?.

Sexe : une majuscule M=masculin, F=féminin, ?=sexe inconnu => M, F, ?

Âges dans les mariages : utiliser 2 ou 3 caractères => 25, 30, 16½,. Pas d'espace.

Âges dans les naissances : utiliser 2 ou 3 caractères => 25, 30, 16½, pour les enfants morts nés écrire mort-né dans les observations. Pas d'espace.

Âges dans les décès : pour l'individu utiliser 1 ou 2 chiffres et 1 lettre **A=ans, J=jours, M=mois, S=semaines, H=heures** => 25A ou 25, 30J, 16S, 12H, 4½M, 0J ou 0 pour les morts nés. Pour les âges des parents et des conjoints 2 chiffres => 50, 30,24½. Pas d'espace.

Légitimité dans les naissances : dans la colonne legnat mettre **N** pour enfant naturel, **L ou rien** pour enfant légitime, **I** pour enfant illégitime.

Décalage de jour de naissance ou de décès : dans la colonne dec mettre un **chiffre** correspondant au nombre de jours entre la naissance et la déclaration ou entre le décès et la déclaration.

Signatures : utiliser une majuscule **S** pour signe, **M** pour marque. laisser vide s'il ne signe pas.

Profession : pas de majuscule au début. Y mettre aussi les commentaires des titres de noblesse et qualificatifs Mademoiselle, Dame, Honnête homme, Messire, Demoiselle, Sieur, Seigneur etc.,.

Identités manquantes naissance : Nom mettre **XX**, prénom mettre **xx**, ne pas laisser de case vide. Père manquant : ne rien mettre, mère manquante : ne rien mettre.

Identités manquantes mariage : Nom époux ou épouse mettre **XX**, prénom époux ou épouse mettre **xx**, ne pas laisser de case vide. Père manquant : ne rien mettre, mère manquante : ne rien mettre. Ancien conjoint mentionné mais non connu mettre **XX** dans le nom et **xx** dans le prénom. Si époux/épouse mentionné(e) veuf/veuve mettre **XX** et **xx** pour l'ancien conjoint.

Identités manquantes décès : Nom défunt mettre **XX**, prénom défunt mettre **xx**, ne pas laisser de case vide. Père manquant : ne rien mettre, mère manquante : ne rien mettre. Ancien conjoint mentionné mais non connu mettre **XX** dans le nom et **xx** dans le prénom. Si époux/épouse mentionné(e) veuf/veuve mettre **XX** et **xx** pour l'ancien conjoint.

2 ou 3 ou plus anciens conjoints : indiquer les anciens conjoints supplémentaires dans les observations ou dans la case profession ancien conjoint => en 2^e noce et MARTIN Jean en 1^e noce.

Commentaires : utiliser les cases **Observation1, Observation2, Observation3** pour mettre les commentaires, autres que ceux déjà notés dans la case profession.

Décès des parents et des conjoints : mettre un **+** dans la case de l'âge de la personne concernée.

Merci à tous les bénévoles de votre aide